

A photograph of a rose garden. In the foreground, there are several large rose bushes with vibrant red and pink flowers. A light-colored path winds through the garden, leading towards a background of lush green trees under a clear blue sky. The overall scene is bright and sunny.

Bulletin Municipal  
La Celle En Morvan  
2013

N° 42

**Intermarché**  
SUPER

**Ouvert le dimanche matin**  
**de**  
**9h00 à 12h15**



**ZAC de Bellevue**  
**Route de Chateau - Chinon**  
**71400 AUTUN**

**Intermarché**  
SUPER

## Sommaire

Le mot du Maire.....	1
Edito .....	2
Au fil de l'actualité .....	3
L'école .....	6
La bibliothèque .....	8
La Roseraie des Villages de France.....	10
Le club Saint Merry .....	13
Le Club de Fun Car.....	16
Le Club d'Animation .....	17
Le Comité de réfection de l'Eglise.....	18
La Communauté de Communes de l'Autunois s'agrandit et les cantons sont remodelés. ....	19
Dispositif « HABITER MIEUX » .....	21
Elections municipales .....	22
Incivilités.....	24
Vos commerçants.....	25
Bloc Notes Municipal .....	26
Etat Civil.....	27

## *Le mot du Maire*

Cette année, c'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous, car ce bulletin municipal, rétrospective 2013 de la vie de notre commune, sera le dernier de ce mandat. Mandat qui fut pour moi très instructif et agréable et ce grâce à des conseillers municipaux dynamiques et toujours disponibles que je tiens à remercier très chaleureusement.

Au mois de février, notre commune a été très éprouvée : Christine PIZZO, l'une de nos secrétaires de Mairie, est décédée brutalement. Elle avait su gagner le cœur des habitants et avait toujours un petit mot agréable pour chacun. Je tiens à lui rendre hommage pour son dévouement, sa gentillesse et son professionnalisme.

Vivre dans notre commune est doux et agréable grâce au travail acharné et sans relâche de nos employés communaux, je souhaite leur exprimer ici tous mes remerciements et toute ma sympathie.

Un grand merci à Mme Laurence SEBASTIEN qui, une fois n'est pas coutume, s'est chargée de l'intégralité de la rédaction et de la réalisation de ce bulletin.

Que tous les présidents, les membres et les bénévoles des associations de notre commune qui donnent du temps et font preuve de dévouement, ainsi que toutes les personnes qui répondent présent aux différentes manifestations se trouvent ici remerciés.

Perdre un commerce est toujours difficile pour une commune, nous avons malheureusement vécu cette épreuve au mois de septembre : notre boulangerie a définitivement fermé ses portes. Aujourd'hui, la boulangerie n'était pas un simple commerce puisqu'elle proposait de multiples services (épicerie, point vert, journaux ...) et permettait à la commune d'être plus vivante. Je tiens à remercier Monsieur et Madame THOMAS pour ces nombreuses années passées à notre service, pour leur amabilité, leur sympathie et leur sens du service. Je leur souhaite bon courage pour leur nouvelle vie.

Suite à la fermeture de notre boulangerie, un dépôt de pain, en partenariat avec la boulangerie « l'Autunale », a été ouvert dans l'ancien local de la Poste. Merci à Mlle BRUCHON qui tient aujourd'hui ce dépôt de pain mais également aux commerçants qui ont choisi d'ouvrir un point de vente ambulancier sur le territoire de notre commune. Tous, ils contribuent au maintien de l'activité économique.

Je terminerais par remercier tous les annonceurs qui paraissent dans ce bulletin.

Un Nouvel An pour un... Nouvel élan ! Que cette nouvelle aventure qui commence permette à l'ensemble de vos souhaits et désirs de se réaliser.

Bonne Année 2014 !

Le Maire,  
A.M.MARILLER

## Edito

Il est déjà temps de faire une petite rétrospective de cette année écoulée. Nous verrons quelques évènements marquants de 2013. Vous trouverez le futur visage de la communauté de communes et la réorganisation du canton. L'équipe enseignante de l'Ecole de La Celle nous présentera un petit bilan de cette année, nous regarderons également ce qui se passe du côté de la bibliothèque et les associations qui l'ont souhaité parleront de leurs activités et manifestations. Enfin, il est à déplorer une recrudescence des incivilités et dégradations sur notre commune et nous l'évoquerons aussi.

Merci aux annonceurs qui nous apportent leur soutien ainsi qu'à M Jean Claude LAMBERT de l'aéro-club d'Autun pour les photos aériennes.



Vue aérienne de Bellevue



**Verdenet**  
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

**Vincent VERDENET**  
*Gérant*

*Entreprise spécialisée  
en aménagement  
et restauration ancienne*

1, route du Corps Franc Pommies - 71400 AUTUN  
Tél. 03 85 52 12 95  
Fax 03 85 52 32 42 - E-mail : [sarl.verdenet@wanadoo.fr](mailto:sarl.verdenet@wanadoo.fr)  
SARL au capital de 7 622,45 € - Siret 417 220 076 00034

## *Au fil de l'actualité*

Le 18 décembre l'école de musique d'Autun a choisi La Celle En Morvan pour son audition de Noël des orchestres à cordes et percussions du conservatoire de l'Autunois.

Les élèves du 1er cycle de cordes ont débuté par ce qu'ils avaient eux-mêmes écrit et mis en scène sous la direction de M Yves Marié. Ce conte superbement interprété tant par les musiciens que par le jeune narrateur a ravi les spectateurs venus nombreux. Les percussions ont ensuite pris le relais, puis les élèves de second cycle ont interprété des musiques de films. Sans un travail acharné de tous ces musiciens, le spectacle n'aurait certainement pas été aussi prenant.

Cette soirée a été très appréciée du public présent, bluffé par les résultats et le talent des musiciens de tous âges. Un grand merci au conservatoire de musique de l'Autunois qui nous a fait passer un très agréable moment, et qui nous l'espérons choisira à nouveau de venir dans notre commune.



Nous pensions poursuivre les animations culturelles par la pièce de théâtre interprétée par la troupe de Mesvres comme il est de coutume. Malheureusement, la météo en a voulu autrement. En effet nous étions concernés par l'alerte rouge pour le verglas, les organisateurs ont jugé prudent d'annuler la soirée pour ne faire prendre de risque ni aux acteurs qui, pour certains viennent de loin, ni aux spectateurs. Il n'a ensuite pas été possible de trouver une nouvelle date vu le planning déjà très chargé de la troupe.

La première réunion de conseil municipal de 2013 a eu lieu le 11 janvier. L'un des points était la définition des périmètres des Communautés de Communes par M Le Préfet de Saône et Loire qui obligerait certaines communes à rejoindre une de ces communautés. Le conseil émet un avis défavorable et trouverait judicieux que ce soit les communes qui le souhaitent et qui remplissent les conditions de continuité territoriale qui puissent se rattacher à la CCA.

Du 17 janvier au 16 février Mme Véronique BOISARD a sillonné la commune pour effectuer le recensement dont les résultats seront connus début 2014.

Février apportera une bien triste nouvelle avec le départ brutal de Mme Christine PIZZO, secrétaire de Mairie.

Le 17 mars M Lucien GAUDRY a reçu l'insigne des 20 années de porte-drapeau. Une cérémonie empreinte d'émotion a eu lieu à la salle du Champ Rosé en présence de membres du conseil municipal, d'amis et de famille de M GAUDRY. Après un petit discours de Mme Le Maire, c'est M ANDRE, représentant de la FNACA, qui a pris la parole puis épinglé l'insigne. La journée s'est ensuite continuée à la pisciculture de la Petite Verrière où M et Mme HUIN avaient concocté un délicieux repas.



Avril est le mois de présentation des comptes administratif et de gestion de l'année passée et du vote du budget. Pour 2012 on constate un excédent de fonctionnement de 485,86 € et un déficit d'investissement de 56 465,65€. Le cumul avec le résultat antérieur fait donc apparaître un excédent de fonctionnement de 51 268,48 € ainsi qu'un excédent d'investissement de 10.422,14€. Le budget primitif pour 2014 s'équilibre à : 375 500 € en fonctionnement et 80 115 € en investissement ce qui représente une diminution de 3,45% en fonctionnement et de 4,92% en investissement. On peut expliquer ces diminutions prévues de façon suivante : certaines dépenses de 2011 ont été réglées sur 2012, la charge de personnel a baissé, un stock de fournitures assez important reste pour 2013, la charge que représente les remboursements d'emprunts a également diminué.

Il a été décidé d'accorder les subventions suivantes :

- |  |        |
|--|--------|
| - Coopérative scolaire :               | 600€   |
| - CFA de la Noue :                     | 30€    |
| - CFA d'Autun :                        | 30€    |
| - Association cœur et santé :          | 30€    |
| - La Roseraie des Villages de France : | 1 250€ |

Avril a vu le départ des animations dans la commune, rendez-vous incontournables des associations qui tentent de maintenir une activité susceptible de drainer les visiteurs des villages environnants. C'est l'association de la Roseraie qui commencera avec sa journée vide

grenier qui, grâce à une météo clémente a vu chineurs et exposants défiler dans le parc du Champ Rosé. L'association de la Roseraie continuait avec l'organisation de sa fête annuelle le dernier week-end de mai qui fut là encore un franc succès, même si cette fois le soleil n'était pas au rendez-vous comme on aurait pu l'espérer. Cette fête, bien que se répétant chaque année, est toujours attendue. En effet, tous les ans on retrouve de nouveaux artisans et exposants mais aussi des fidèles qui reviennent régulièrement mais toujours avec des nouveautés à présenter afin que le visiteur ne se lasse pas et ait envie de revenir. Au mois d'Aout c'est encore cette association qui proposait une nouveauté : une exposition de peintures et de sculptures d'artistes régionaux. Pour une première, le nombre de visiteurs fut tout à fait honorable. Le style des toiles était très varié et l'on pouvait croiser d'étranges créatures ça et là dans la Roseraie, sculptures surprenantes !

Puis ce fut le tour du Club de FUN CAR qui organisait sa spectaculaire course annuelle sur le circuit tracé pour la circonstance au Chêne. Là, les pilotes sur leurs engins plus ou moins reconnaissables enchaînaient tours de piste, tonneaux et carambolages.

Début septembre le club d'animation prenait le relais en proposant un vide grenier qui n'eut pas les faveurs du ciel. Quelques courageux exposants vinrent tout de même et les chineurs affrontèrent le froid matinal.

Cette année les enseignantes des écoles de La Celle en Morvan et Roussillon en Morvan, après avoir expliqué aux élèves ce que fut la guerre de 1914-1918, ont proposé aux volontaires de participer à la commémoration de l'armistice le 11 Novembre. Même si peu d'enfants étaient présents, Mme AUBERT maîtresse des grandes sections, CP et CE1 est venue accompagnée de ses enfants pour suivre ces moments d'émotion. Océane et Marie ont lu le poème « Le Coquelicot », adaptation de Jean PARISEAU, de « dans les champs des Flandres » du Lieutenant John Mac CRAE.

*Au champ d'honneur, les coquelicots  
Sont parsemés de lot en lot  
Auprès des croix ; et dans l'espace  
Les alouettes devenues lasses  
Mêlent leurs chants au sifflement  
Des obusiers.*

*Nous sommes morts,  
Nous qui songions la veille encor'  
A nos parents, à nos amis,  
C'est nous qui reposons ici,  
Au champ d'honneur.*

*A vous jeunes désabusés,  
A vous de porter l'oriflamme  
Et de garder au fond de l'âme  
Le goût de vivre en liberté.  
Acceptez le défi, sinon  
Les coquelicots se faneront  
Au champ d'honneur.*





## L'école

L'école regroupe 2 villages : Roussillon-en-Morvan et La Celle-en-Morvan. Les enfants sont répartis au sein de ces 2 écoles en fonction de leur âge :

- de la toute petite section au CE1 (de 3 ans à 8 ans environ), tous les enfants vont à l'école de La Celle-en-Morvan et sont pris en charge par deux institutrices :
  - Mme Isabelle Aubert, directrice, s'occupe de 12 élèves en classe de CP / CE1
  - Mme Isabelle Laloy prend en charge les enfants de la Toute Petite Section jusqu'à la Grande Section. Cette année 19 enfants sont scolarisés dans cette classe. Elle est aidée d'Alice Carty.
- Du CE2 au CM2 (de 8 ans à 11 ans environ), 18 enfants sont accueillis à l'école de Roussillon en Morvan par Mme Colette Dumont.

Les 2 écoles travaillent chaque année sur un thème. Lors de l'année scolaire 2012-2013, le travail des 3 classes s'est axé sur l'étude des contes traditionnels. A partir de ce thème, des manifestations communes ont eu lieu.

Cette année de plus l'école a travaillé avec la bibliothèque de la Celle autour d'un rallye lecture.

Plusieurs rendez-vous restent de plus incontournables pour l'école :

- **Le marché de Noël**

Cette année, il a eu lieu le 14 décembre sous le préau de l'école de la Celle en Morvan. Les enfants avaient fabriqué des objets qui ont enchanté les parents. Ce marché s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

- **Le spectacle choral à l'église de Roussillon**

Tout au long de l'année des Cp Ce1 et des Ce2 Cm1 Cm2 ont travaillé en collaboration avec l'école de musique d'Autun et plus précisément avec Yves Marié qui dirige l'orchestre à corde 1er cycle. Ensemble ils ont ainsi proposé le conte musical du Petit Chaperon Rouge. Ce travail n'est possible qu'avec l'aide de Christine Bouillot intervenante musicale dans les classes.

- **Le spectacle de fin d'année intitulé « Dansons les contes »**

Lors de ce spectacle, les enfants ont présenté des danses, des chants, des pièces de théâtre en rapport avec les contes.

A l'issue de ce spectacle une kermesse a permis aux petits et aux grands de finir le reste de la journée à la Roseraie en s'amusant. Enfin pour clore la journée un repas avait été préparé par les parents d'élèves.

De plus tout au long de l'année l'école vend des chocolats, des calendriers, des Fleurs, organisation de repas (repas déguisé de Carnaval) qui permettent d'alimenter les coopératives des deux écoles et ainsi offrir des sorties ou spectacles aux enfants.



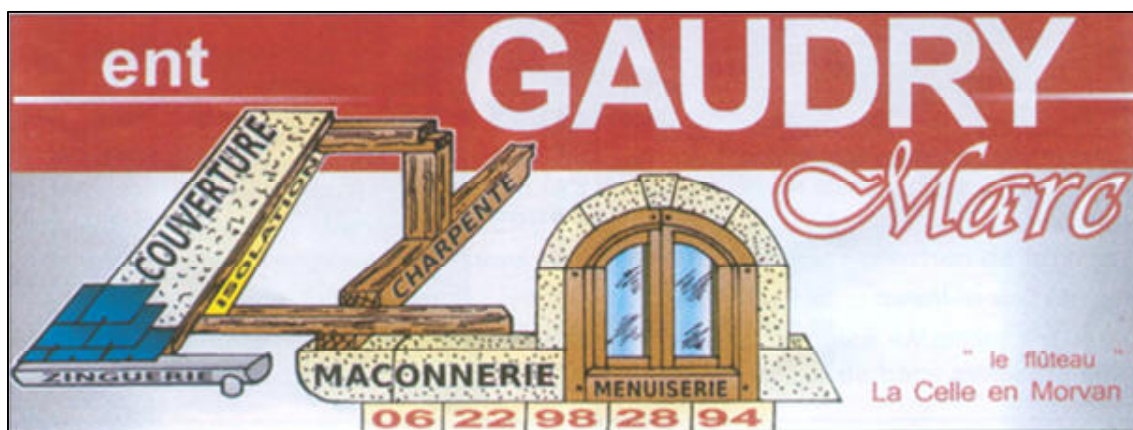
Lors du repas costumé petits et grands se sont pris au jeu pour une soirée fort sympathique.



Grâce à toutes ses manifestations l'école a emmené tous les enfants au Croux à Saint Léger sous Beuvray. La classe des Cp Ce1 a participé à une classe découverte de 3 jours sur ce même site.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les parents d'élèves qui se sont investis dans tous ces projets ainsi que les municipalités des deux communes. De plus les enseignantes de la Celle tiennent à remercier la bibliothécaire de la Celle en Morvan avec qui elles travaillent depuis plusieurs années (cette année un rallye lecture a même été organisé pour la classe des Cp Ce1) ainsi que Jean Loup Bernardin qui les aide à jardiner.

Un nouveau thème a été choisi cette année par les enseignantes il s'agit du cirque. Spectacle, littérature, théâtre ou encore accrosport devraient ravir petits et grands. De plus différentes manifestations seront mises en place par les enseignantes et les parents au cours de l'année....alors soyez au rendez-vous.



## La bibliothèque

### CELA S'EST PASSE EN 2013

#### EN JANVIER

La classe des CP-CE1 a participé au coup d'envoi du voyage-lecture intitulé « Love livres ». Cet après-midi a permis aux jeunes élèves de découvrir avant un goûter bien mérité, une sélection de 12 livres portant tous sur un thème commun : les sentiments. À partir de là, chaque enfant participant devait lire, d'ici les vacances d'été, le plus de livres possibles parmi la sélection.

À l'issue de ces lectures, chaque petit critique devait attribuer aux ouvrages un, deux ou trois cœurs suivant son sentiment sur les ouvrages. Le livre qui aurait reçu le plus de cœurs serait alors le sujet d'un travail d'adaptation.

*Photo N. E. (CLP) Journal de Saône et Loire*



#### EN MARS



Cette année, Carine Largy, pour les adultes, et Lenny Charcosset, pour les enfants, furent les gagnants du Jeu de Pâques. Chacun remportant un lot en chocolat.

#### EN AVRIL

Dans le cadre de la Fête du Livre, les élèves de la classe de Mme Aubert ont accueilli, à l'invitation de la bibliothèque, Clotilde Bernos, auteur, dessinatrice de livres pour la jeunesse et de romans. L'auteur, qui s'est pliée aux questions des élèves, leur a fait découvrir, entre autres, les coulisses de son métier, sa vie d'auteur, ses sources d'inspiration, sa façon de travailler et ses relations avec le monde de l'édition.





A l'occasion de la Fête « Arts et Fleurs en Morvan », la bibliothèque intercommunale et Lire en Pays autunois proposaient un quart d'heure de pause, entre deux rosiers, avec des lectures à haute voix. Ensuite, place au café littéraire botanique gourmand où chacun pouvait apporter ses oreilles, un livre qu'il avait aimé et dont il voulait parler. Des pâtisseries et boissons furent offertes à l'issue de la rencontre. En parallèle, la bibliothèque mettait à disposition des ouvrages sur les Gaulois, les Gallo-Romains et sur le printemps.

## EN JUILLET

Fin du voyage-lecture ! Sous la houlette de leur enseignante Mme Aubert, les élèves avaient attribué des notes à chacun des ouvrages qu'ils devaient lire depuis Janvier. Le jeune jury a désigné Tonnerre de catch grand vainqueur. Ce livre, écrit par Claire Gaudriot et Ingrid Chabert, prône le droit à la différence et surtout la tolérance.

Mais dire qu'un livre est mieux que d'autres ne suffit pas, encore faut-il en convaincre les autres. C'est pour cela qu'installés sous un

arbre de la roseraie, les plus grands ont présenté ce fameux livre aux plus petits. la classe de Mme Cayeux. Sous forme d'une lecture-spectacle, les membres de cette famille de catcheurs, dont le plus jeune fils veut plutôt devenir danseur étoile, sont devenus les héros des futures lectures de l'été.



*Auparavant bénévole, Martine Parin a été recrutée en C.U.I par la C.C.A depuis le 1er Juillet et a rejoint l'équipe de la bibliothèque en tant que salariée. Elle aide Karine dans ses tâches sur les sites de La Celle en Morvan et d'Anost et s'occupe également du portage de livres à domicile dans la commune ainsi qu'à Igornay.*

*Vous aimez les échanges autour des livres ?  
Vous souhaiteriez parfois tenir une permanence ?  
La bibliothèque recherche des bénévoles.*

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
**MARDI DE 16 H 30 A 18 H 30**  
**MERCREDI DE 14 H 00 A 17 H 00**  
**SAMEDI DE 10 H 30 A 12 H 00**  
**[bibli-la-celle@orange.fr](mailto:bibli-la-celle@orange.fr)**

## La Roseraie des Villages de France

L'Année 2013 aura apporté quelques changements et innovation au sein de l'Association.

- . Un nouveau Président élu lors de l'Assemblée Générale du 25 Janvier 2013.
- . Un nouveau jardinier en place depuis le 22 Avril 2013 (emploi avenir - contrat de 3 ans).
- . La mise en place d'une troisième manifestation : Une exposition de peintures et sculptures contemporaines, en partenariat avec «Les Artistes Autunois Contemporains», qui a eu lieu du 8 au 13 Aout 2013.



-----

Le 14 Avril, le quatrième vide-greniers a connu un franc succès. 80 exposants, sur un linéaire d'étals de 400 mètres, se sont installés dans le magnifique parc de la Roseraie. Le soleil et un public important étaient au rendez-vous.

-----

Le deuxième rendez-vous de l'année, et non le moindre, la fête « Art et Fleurs en Morvan » - 14ème édition, qui a eu lieu les samedi 25 et dimanche 26 mai, a attiré 1525 visiteurs, malgré le temps plutôt frais qui a régné pendant les deux journées.

Ce marché aux fleurs et à l'artisanat s'est fait une réputation au-delà de la Celle-en-Morvan. Il attire chaque année, nombre de personnes des communes environnantes et départements limitrophes.

La diversité et la qualité de ses exposants - plus de 50 en 2013 - et un peu plus d'un tiers de nouveaux - aussi bien en horticulteurs, qu'en artisans d'art, est un atout pour la région. Des rosiers, en passant par les plants de légumes anciens, des bijoux de différentes natures, en passant par le travail du cuir et du bois etc... les amateurs ont eu plaisir à découvrir le travail des exposants, et de dialoguer avec eux.

Les nombreuses animations (expo sur les oiseaux, insectes, papillons, etc..) les démonstrations (apiculture, vannerie, chantournage, rempaillage, dentelle, etc...), le café littéraire et les lectures

au bord de l'eau, sans oublier les structure gonflable et jeux d'antan pour les enfants, ont séduit petits et grands.

Et comme chaque année, chacun a pu profiter de la buvette, de la restauration rapide et des repas, et ce, sur les deux journées.



L'Exposition de peintures et de sculptures organisée du 8 au 13 Août, pour une première, a été une réussite. Elle a attiré près de 450 visiteurs qui ont été ravis de la diversité des oeuvres exposées. Une tombola a été mise en place avec en lot un tableau d'un peintre exposant.



-----  
Les bénévoles qui donnent de leur temps tout au long de l'année, ont pu en tirer une très grande satisfaction.

Et déjà, ils pensent aux manifestations de 2014. Les commissions se mettent en place. Si vous avez quelques heures de disponibilité, vous serez accueillis avec plaisir au sein des équipes :

- . La commission jardinage : Les bénévoles sont présents deux heures par semaine.

Ils recherchent des idées pour assurer l'embellissement de la Roseaie. Le jardinier, quant à lui, est chargé de l'entretien (tontes, désherbage, plantations, arrosage, etc..)

. La commission communication est chargée de la publicité pour faire connaître, promouvoir, et attirer de plus en plus de visiteurs.

. La commission fête : (exposants, animation, restauration) a la mission de recruter les exposants et assurer la parfaite organisation de la fête (matériel, repas, etc..)

Les dates à retenir en 2014 :

- . Le vendredi 17 Janvier : L' Assemblée Générale
- . Le dimanche 13 Avril : Le vide-greniers
- . Le samedi 31 mai et le dimanche 1er juin : La fête « Art et Fleurs en Morvan »
- . Du jeudi 14 août au mardi 19 août : L'exposition de peintures.

-----

Le Président Jean-Claude Bidaut  
Le Conseil d'Administration  
L'Equipe de bénévoles

vous souhaitent, à vous et à votre famille, une très belle Année 2014



**EUROVIA BOURGOGNE**  
**Secteur TRACYL AUTUN – LE CREUSOT**  
ZA de Bellevue - BP 79 – 71403 AUTUN  
Tél : 03.85.86.92.00 – Fax : 03.85.86.92.09

**TRAVAUX ROUTIERS – TERRASSEMENT**  
**ASSAINISSEMENT – VRD – EAU POTABLE**

## *Le club Saint Merry*

Voici l'occasion de faire le point sur les activités du club. Cette association a pour vocation de réunir les retraitées et les retraités de la commune et des communes amies, afin de passer ensemble un après-midi par mois. Si nos rencontres ont principalement une vocation de jeux, nous diversifions de temps à autre les activités.

L'année 2013 avait commencé par l'annulation de notre soirée théâtrale organisée avec les comédiens de MESVRES. Tout était cependant prévu sauf le verglas et la neige qui dispersèrent les acteurs et pouvaient empêcher les spectateurs de profiter de la comédie prévue.

Au mois d'avril, une animation à caractère commercial a réuni une quarantaine de personnes. Hors le fait d'accueillir une maison de vente de produits de bien-être, sans obligation d'achat bien sûr, cette journée a permis de découvrir des articles nouveaux, d'en discuter, mais aussi de déjeuner ensemble gratuitement et de repartir avec un joli cadeau et même pour les plus chanceux avec un quart de jambon. Ouverte à toutes et tous, cette réunion peut se prolonger l'après-midi avec nos activités habituelles.

L'animation de juin, le voyage en Bresse, ne manqua pas d'intérêts et réunit 44 personnes. La visite d'un élevage de volailles suscita beaucoup de curiosités et les délais impartis pour cette halte furent largement dépassés ce qui mis le groupe en retard pour les dégustations de pâtisseries à base de farine de maïs. Cela, rassurez-vous ne freina en rien la visite de la biscuiterie, ni l'appétit avec lequel nous goûtâmes aux productions locales. Prévenu de notre retard, le restaurateur, habitué à ce genre de péripéties, sut décaler le repas avec courtoisie et bonne humeur.

C'est donc en toute quiétude que nous pûmes déguster les salades de gésiers et foies de volaille, puis le poulet de Bresse à la crème et terminer avec une tarte bressane. Evidemment je ne pouvais pas oublier le vin du Bugey qui accompagna chacune des spécialités.

L'après-midi fut consacré à la visite d'une ferme bressane, qu'une association remet en son état origine : la ferme de Sougey deviendra à n'en point douter une prochaine visite incontournable. Jolis corps de bâtiments, cheminée sarrasine, intérieur d'époque, histoires et anecdotes sur la propriétaire à forte personnalité, cette visite commentée par les sympathiques bénévoles de l'association et leur Présidente, se termina par un petit goûter, ou de nouveau la tarte bressane fut à l'honneur ainsi que quelques boissons locales. J'avais oublié de vous dire que ce voyage était placé sous le signe de la gastronomie, et que les gastronomes n'étaient plus en culotte courte.... Mais vous aviez, sans doute, du vous en douter. Le voyage de juin est ouvert à toutes et tous, et bénéficie de la publicité du CIAS d'Autun.

Pour cet automne, nous avons quitté Champ Rosé pour la pisciculture de la Petite verrière, une triple occasion : d'abord de voir les installations d'élevage de truites, ensuite de prendre nos activités dans un autre cadre et enfin de terminer par un solide « quatre heure ». Chacun fut séduit de cet après-midi et de l'accueil des jeunes propriétaires des lieux.



Noël nous réunira autour du traditionnel sapin avec évidemment quelques améliorations au gouter. Nous espérons avoir comme de coutume la présence de Madame La Maire pour le verre de l'amitié.

Je ne pas voudrais pas quitter mon propos sans remercier Madame et Monsieur THOMAS, nos boulangers, et fournisseurs de nos goûters du club. Je leur souhaite une retraite paisible et peut-être une visite au club.

Pour 2104 je souhaiterais accueillir de nouveaux membres afin d'étoffer l'association et d'apporter quelques idées nouvelles. Joyeuse année 2014 à toutes et tous et à bientôt.



**ALLO COUP D'MAIN**  
Association Intermédiaire sur votre territoire  
depuis 24 années

**50 000 heures de mise à disposition et  
600 clients nous font confiance en 2012**

*Un Service de proximité pour les particuliers, collectivités, associations,  
entreprises, artisans, commerçants...*

Nous recrutons pour vous un personnel adapté à vos besoins : **Aide à domicile**, repassage, petits travaux de bricolage, jardinage, manutention, déménagement, remplacement de personnel en maladie, en congés maternité...

*Un simple appel téléphonique de votre part et Allo Coup d'Main :*

- Définit avec vous les missions à réaliser,
- Vous propose du personnel adapté et compétent dans les meilleurs délais,
- Etablit toutes les formalités administratives, (le contrat de travail, bulletin de salaire, déclarations URSAFF,...),
- Vérifie le bon déroulement de la mission,
- Vous facture en fin de mois, à des tarifs compétitifs, les heures de travail effectuées.
- Etablit vos attestations fiscales annuelles afin que vous puissiez bénéficier des déductions en vigueur.

*Trois antennes sur le bassin d'emploi Autunois : Autun, Epinac, Etang.*

Autun  
12 rue du Général Demetz  
Tel : 03.85.52.32.06  
Mail : [acdm.autun@wanadoo.fr](mailto:acdm.autun@wanadoo.fr)

# LE MOULIN

Pisciculture, Bar - Restaurant,  
pêche à la ligne, mini-golf et gîte  
vente sur place



Isabelle et Ludovic HUIN

Le Moulin - 71400 La Petite-Verrière  
[moulin.petite.verriere@wanadoo.fr](mailto:moulin.petite.verriere@wanadoo.fr)

**03 85 54 13 94**

*fermé le jeudi*

Le Moulin - 71400 La Petite-Verrière  
[moulin.petite.verriere@wanadoo.fr](mailto:moulin.petite.verriere@wanadoo.fr)

**03 85 54 13 94**



# LE MOULIN

Pisciculture, Bar - Restaurant,  
pêche à la ligne, mini-golf et gîte  
vente sur place

KLS | Impression | Autun | 03 85 54 13 95

# LOCA-MORVAN

Les Chaumottes  
Route de Lucenay  
71400 AUTUN

# 2000

AUTUN 03 85 52 64 31

LOCATION & VENTE DE MATERIEL

## Le Club de Fun Car

Cette année encore le club de Fun Car de La Celle En Morvan a été présent pour animer la commune avec un repas proposé au printemps et la course annuelle en Août. Mais l'activité du club ne se limite pas à la commune et les équipages participent à de nombreuses courses bien au-delà.

Philippe GUICHARD prêt à courir



Séverine et son bolide avant la course



Retour de course....

Saluons les performances de Séverine RAVIER qui se classe 4eme du championnat en catégorie spectacle et de Sylvain GAUDRY 7eme dans cette même catégorie.

Le président Philippe GUICHARD remercie les bénévoles sans qui l'organisation de manifestation telle que la course ne pourrait avoir lieu et donne rendez-vous à tous pour 2014.

Les membres du club s'associent à leur président pour vous souhaiter une très bonne année 2014.

**LAVESVRE**  
publicité  
marquage tous supports  
intérieur / extérieur  
**03 85 52 88 72**  
18. rte de Château-Chinon lavesvre.publicite@free.fr

**KLS** impression  
IMPRIMERIE  
CRÉATION GRAPHIQUE  
18, rte de Château-Chinon  
71400 AUTUN  
gaelle@klsimpression.fr  
Tél. 03 85 54 15 95

## Le Club d'Animation

Le président Michel GAUNET toujours entouré de sa même équipe de bénévoles a comme de coutume organisé les habituelles manifestations qui ont pour but de permettre aux Cellois de partager des moments de convivialité mais également de récolter des fonds pour financer le repas des habitants de la commune de plus de 60 ans et apporter un soutien à l'école sous forme d'un don à la coopérative scolaire.

Cette année c'est Mme GUENARD qui était la doyenne du repas et qui recevait la composition florale, tandis que M LHOSTE se voyait remettre un bon cru et sa compagne Mme Jussy une plante.



Les dates pour 2014 devraient être les suivantes : 9 mars pour le repas, 5 juillet pour le méchoui et 14 septembre pour la brocante.

Michel GAUNET et tous les membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014.

**GARAGE**  
**GUICHARD Philippe**



Bellevue  
71400 La Celle-en-Morvan  
Tél./Fax : 03 85 54 10 26

**NECTOUX**  
FUNÉRAIRE

**AUTUN • Tél. 03 85 52 01 82**  
[www.funeraire-nectoux.com](http://www.funeraire-nectoux.com)

**MONUMENTS FUNÉRAIRES, CAVEAUX**  
Exposition 80 monuments - Devis toutes distances  
Entretien sépultures - Nettoyage, réfection lettres...

**PLAN CUISINE - SALLE DE BAIN - MOBILIER,...**  
Exposition magasin

## Le Comité de réfection de l'Eglise

Une petite nouveauté cette année au comité de réfection de l'Eglise, Mme Anne Marie Mariller a souhaité quitter la présidence de l'association et c'est Mme Michelle FINEL qui a repris le flambeau.

Une partie du parquet de l'église qui était très abimée et devenait dangereuse a été refaite. Ces travaux conséquents ont été confiés à Monsieur Marc GAUNET.

Un panneau d'affichage fermé a été posé afin que les feuilles d'annonces ne s'abîment plus.



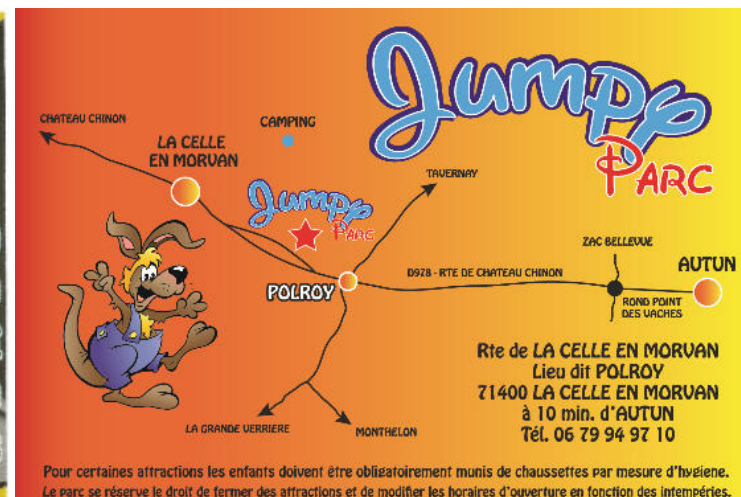
Les membres de l'association vous donnent rendez-vous le dimanche 30 novembre 2014, pour leur traditionnelle choucroute, dont les bénéfices permettent les travaux d'entretien nécessaires à notre église.

La présidente et les bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.



**Ent. BOUVIER RODOLPHE**  
Maçonnerie  
Couverture  
Terrassement  
Plâtrerie / Peinture  
Aménagement Intérieurs

«Le Pré Bouché»  
71400  
LA CELLE EN MORVAN  
06 71 42 87 04



**Jumpo Parc**

CHATEAU CHINON  
LA CELLE EN MORVAN  
CAMPING  
POLROY  
LA GRANDE VERRIERE  
MONTHELON  
TRAVERNAVY  
ZAC BELLEVUE  
AUTUN  
ROND POINT DES VACHES

Rte de LA CELLE EN MORVAN  
Lieu dit POLROY  
71400 LA CELLE EN MORVAN  
à 10 min. d'AUTUN  
Tél. 06 79 94 97 10

Pour certaines attractions les enfants doivent être obligatoirement munis de chaussettes par mesure d'hygiène.  
Le parc se réserve le droit de fermer des attractions et de modifier les horaires d'ouverture en fonction des intempéries.

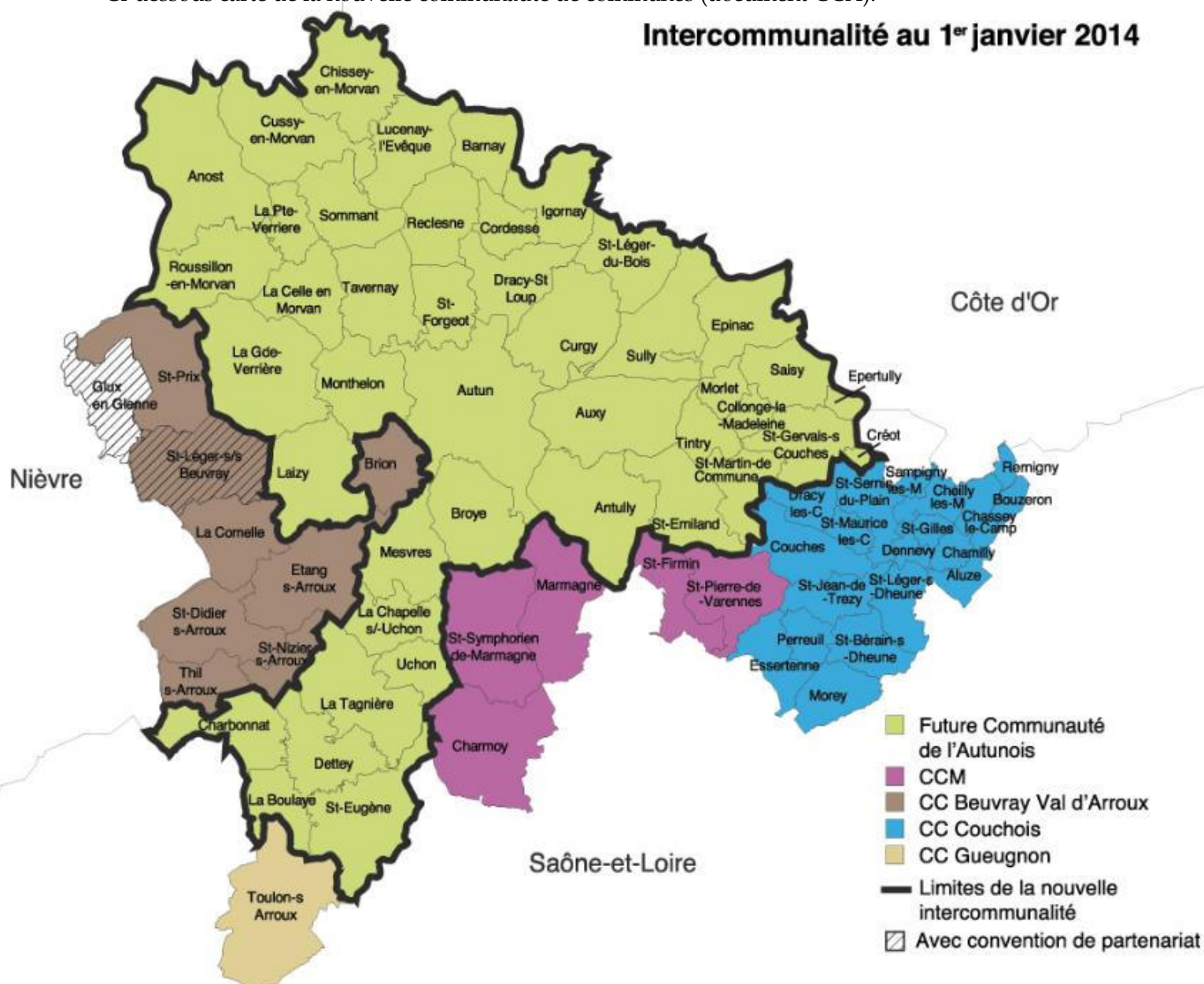
## La Communauté de Communes de l'Autunois s'agrandit et les cantons sont remodelés.

La CCA (Communauté de Communes de l'Autunois) passe de 23 à 43 communes et devrait prendre le nom de Communauté de Communes du Grand Autunois-Morvan.

Pour rappel, voici les communes déjà intégrées : Anost, Antully, Autun, Auxy, Barnay, Chissey en Morvan, Cordesse, Cussy en Morvan, Cury, Dracy St Loup, Igornay, La Celle en Morvan, La Grande Verrière, La Petite Verrière, Lucennay L'Evêque, Monthelon, Reclesne, Roussillon en Morvan, Sommant, St Forgeot, St Martin de Commune, Tavernay et Tintry.

Et voici ci-après les nouvelles communes : Broye, Charbonnat, Collonge la Madeleine, Créot, Dettey, Epinac, Epertully, Laizy, La Boulaye, La Chapelle Sous Uchon, La Tagnière, Mesvres, Morlet, St Emiland, St Eugène, St Gervais Sur Couches, St Léger du Bois, Saisy, Sully, Uchon.

Ci-dessous carte de la nouvelle communauté de communes (document CCA).



La répartition des sièges proposée est la suivante :

- Pour les 33 communes de moins de 600 habitants : 1 délégué et un suppléant,
- Pour les 7 communes de 600 à 1 000 habitants : 2 délégués,
- Curgy (entre 1 000 et 1 500 habitants) : 3 délégués,
- Epinac (2 341 habitants) : 5 délégués,
- Autun (14 526 habitants) : 27 délégués.

Communauté de communes et communes ont chacune leurs compétences

↳ communauté de communes : les affaires scolaires, les bibliothèques, l'action sociale, la jeunesse, les transports, la voirie, les déchèteries, l'assainissement non collectif, mais aussi la gestion du parc des expositions de l'Éduen, de l'abattoir, de la zone de Bellevue, sans oublier la piscine, le conservatoire de musique et l'école d'art plastique.

↳ communes : permis de construire et Plan Local d'Urbanisme, état civil, bâtiments communaux (y compris ceux des écoles), cantine, eau et assainissement collectif - dans notre commune par l'intermédiaire du SYVOM de Cussy -.

La carte des cantons aussi évolue. Notre canton comptera les communes ci-après : Anost, Autun Nord, Barnay, Chissey en Morvan, Collonge La Madeleine, Cordesse, Créot, Curgy, Cussy en Morvan, Dracy St Loup, Epertully, Epinac, Igornay, La Celle en Morvan, La Petite Verrière, Lucenay L'Évêque, Molinet, Monthelon, Reclesne, Roussillon en Morvan, St Forgeot, St Gervais sur Couches, St Leger du Bois, Saisy, Sommant, Sully, Tavernay, Tintry.

Diagnostique plomb, amiante, gaz, électricité  
DPE (diagnostic de performance énergétique)  
Balayage loi Carrez et attestations de surfaces  
Diagnostic technique suivant la loi SRU conseil lors de transactions

Diagnostique immobiliers

Bilan thermique

Expertises du bâtiment

[www.dtpe.fr](http://www.dtpe.fr) [contact@dtpe.fr](mailto:contact@dtpe.fr)

36. place du champ de mars 71400 Autun  
Tél: 03 85 54 19 80 Fax: 03 85 54 33 92

9. av Pierre Bérégovoy 58000 NEVERS  
Tél: 03 86 61 10 27 Fax: 03 86 57 21 10

## Dispositif « HABITER MIEUX »

Le Programme « Habiter Mieux » : des mesures exceptionnelles pour financer les travaux de rénovation énergétique des propriétaires occupants

Vous pouvez peut-être bénéficier du dispositif « habiter mieux ». En Saône et Loire, un ménage propriétaire de son logement sur deux pourrait en bénéficier !

C'est une aide financière supportée par l'Etat et vos collectivités locales qui permet aux ménages de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique d'au moins 25% de leur logement (pour bien chauffer et/ou diminuer les factures d'énergie).



« Habiter Mieux », sous quelles conditions ?

- Vous occupez votre logement dont vous êtes propriétaire,
- Votre logement a plus de 15 ans,
- Vous n'avez pas obtenu de prêt à taux zéro pour l'acquisition de votre logement durant les 5 dernières années,
- Vos travaux n'ont pas encore débutés,
- Les revenus (revenu fiscal de référence sur avis d'imposition) de votre ménage ne doivent pas dépasser les montants fixés par l'ANAH.

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	Par pers. supplémentaire
Ressources à ne pas dépasser	18 170 €	26 573 €	31 957 €	37 336 €	42 736 €	+ 5 382 €

« Habiter Mieux », comment ça fonctionne ?

1. Contacter l'interlocuteur du Syndicat d'Energie de Saône et Loire (SYDESL) qui répondra à l'ensemble de vos questions et examinera votre situation
2. Si vous entrez dans les conditions d'accès au dispositif, vous pourrez bénéficier :
  - d'un accompagnement personnalisé réalisé par un organisme indépendant
  - d'aides majorées de la part des partenaires du programme

Exemple :

Un ménage composé de 2 personnes ont souhaité réalisés des travaux dans leur maison. Ils ont pu bénéficier d'une aide de 13 746 € soit une subvention de 71 % pour leurs travaux. Ils pourront changer leur chaudière vétuste, isoler leur maison et économiser plus de 27 % d'énergie.





## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### QUI VA-T-ON ÉLIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### QUI PEUT VOTER LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

### PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
Rubrique Élections

# ÉLECTIONS MUNICIPALES



## ÉLECTEURS Ce qui va changer

## Votez : un geste citoyen





## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### COMMUNE

#### DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

**Le mode de scrutin ne change pas :** les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

**Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.**

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

**Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.**

#### **Nouveau :**

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### COMMUNE

#### DE 1 000 À 3 499 HABITANTS

**Le mode de scrutin change dans votre commune.** Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

**Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.**

**Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.**

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

**Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.**

#### **Nouveau :**

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- Élection des conseillers communautaires



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### COMMUNE

#### DE 3 500 HABITANTS ET PLUS

**Le mode de scrutin ne change pas pour les élections municipales.**

Les conseillers municipaux sont élus, comme avant, au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

**Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.**

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

#### **Nouveau :**

- Élection des conseillers communautaires



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

# Votez : un geste citoyen

## Incivilités

Depuis quelques temps déjà des incivilités sont constatées sur la commune. Cela va des ordures ménagères déposées à des endroits inappropriés aux tags et autres dégradations notamment dans la roseraie. Ces faits se sont reproduits trop fréquemment cette année et ont pris des proportions inacceptables. Des graffitis ont été faits sur des propriétés privées. Voici une liste de quelques exemples de dégradations commises dans la Roseraie : muret entre le lavoir et le fossé cassé deux fois, arceau dans l'allée du fonds de la roseraie tordu, banc cassé et brûlé, table cassée, arbuste cassé, arbre entaillé, feu au milieu du parking. Rappelons que la Roseraie appartient à tous et qu'une poignée de bénévoles et le jardinier de la Roseraie s'investissent pour entretenir le site qui est réputé bien au-delà de la commune. Il est donc fort dommageable -et décourageant- que quelques individus peu scrupuleux réduisent à néant le travail effectué. Devant l'importance et la fréquence des dégradations, plainte a été déposée.



**AZfeu**  
SARL au capital de 7500 € - SIRET 485 225 643 0004

Vente et entretien extincteurs  
Plans de Sécurité  
Eclairage de Secours  
Formation incendie

**Daniel DUCAROUGE**  
siège social : L'Engarde - 71140 BOURBON-LANCY  
Port. 06 07 82 67 77 - Tél./Fax 03 85 84 87 31

**apsad** **NF** Service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles  
(réglement 14 - NF 285) - Certificat n° 487/05/04-285  
Marques déléguées par CNPP - www.cngp.com et AFAD AFICH Certification - www.marque-nf.com

NF 21520 - 001000010001 - 01 01 01 14 14

**CAMPING**  
**les deux**  
**rièreres**

Petit camping\*\*\* calme entourés de 2 rivières.  
Piscine et pataugeoire chauffées, aire de jeux,  
table de ping pong, wifi, dépôt de pain, boissons,  
glaces, lave- et sèche-linge, animaux bienvenues.  
Sanitaire moderne, douches chaudes gratuites.  
Ouvert du 1/5 au 20/9.

[www.les2rivieres.com](http://www.les2rivieres.com) / [info@les2rivieres.com](mailto:info@les2rivieres.com)  
Tél. 03 45 74 01 38. 71400 La Celle-en-Morvan

## Vos commerçants

### • Votre dépôt de pains

Dans l'ancien local de la Poste (près de l'école)  
du mardi au dimanche de 8h00 à 12h30, vous sont proposés

- ✓ Pains
- ✓ Viennoiseries
- ✓ Pâtisseries
- ✓ Et journaux

En partenariat avec la boulangerie l'Autunale  
(Avenue Charles De Gaulle – AUTUN)



A commander la veille auprès de Mle Bruchon au 06.21.83.56.78

Sur place : des produits de petite épicerie.

### • Votre boucher

Tous les mercredis, votre boucher, Monsieur Bain, fait une tournée dans notre commune.

Si vous souhaitez passer une commande (viande, plats cuisinés ...), contactez le :

Monsieur BAIN Patrick - 71 550 ANOST

☎ 03. 85. 82. 72. 85

] 06. 32. 68. 17. 58

] 06. 71. 20. 15. 95



### • Votre maraîcher



Tous les mardis, sauf le 1er mardi de chaque mois, de 8h à 12h,  
sur la Place en face de l'école,  
l'entreprise « Aux jardins de l'Autunois » de la Grande Verrière,  
vous propose des fruits et légumes.

## Bloc Notes Municipal

**Mairie de LA CELLE EN MORVAN**

**« Le Champ Rosé »**

**71400 LA CELLE EN MORVAN**

Téléphone : 03.85.54.10.69

Télécopie : 03.85.54.15.19

Site Internet : [www.MonClocher.com](http://www.MonClocher.com)



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 15h à 19h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 15h à 19h

*Pour joindre le secrétariat de mairie, dans la mesure du possible, privilégiez le mail : [mairie.lacelleenmorvan@wanadoo.fr](mailto:mairie.lacelleenmorvan@wanadoo.fr). Vous pourrez ainsi formuler votre demande même en dehors des heures d'ouverture, et elle sera traitée dans les meilleurs délais.*

Permanence du Maire et des adjoints : sur rendez-vous.



### Tarif locations des salles & gîtes :

\* *Salle verte* : 70 euros le week-end

\* *Gîtes* : 60 euros la nuit

\* *Champ Rosé* :

habitants de La Celle :	jusqu'à 80 personnes :	200,00 euros/week-end
	de 81 à 160 personnes :	290,00 euros/week-end

locataires hors communes :	jusqu'à 40 personnes :	240,00 euros/week-end
	de 41 à 80 personnes :	310,00 euros/week-end
	jusqu'à 100 personnes :	345,00 euros/week-end

## Etat Civil

### Naissances :



Jules DEMOLIN	le 05 janvier 2013
Gabin DUNOYER	le 31 janvier 2013
Lohan GEILLER BISSERIER	le 19 février 2013
Tom BAROIN	le 25 février 2013
Valentin JOUVELOT	le 05 mai 2013
Paul VIVIER	le 30 aout 2013
Janis DURANTIN	le 26 octobre 2013

### Décès :



M Gérard BURE	le 11 février 2013
Mme Maria DUBREUIL	le 04 avril 2013
M Jean JOURNEAU	le 1 <sup>er</sup> aout 2013
Mme Camille LAURENT	le 04 novembre 2013
Mme Alice JEANNOT	le 31 octobre 2013

### Mariages :



Angélique ESCOBAR et Mehdi PACAUD	le 22 juin 2013
Stéphanie BOXBERGER et Pierre Antoine DUNOYER	le 22 juin 2013

### Baptême Civil :

Albane Céline Patricia BREMER le 6 juillet 2013

**Gaunet  
Marc**

*Ebénisterie  
Tapisserie d'ameublement*

- MEUBLES SUR MESURE
- RENOVATION DE MEUBLES ANCIENS
- REPARATION TOUS SIEGES LIÈGE

71400 La Celle en Morvan  
Tél./Fax 03 85 54 11 17

**couverture  
zinguerie  
charpente  
maçonnerie  
plomberie  
carrelage  
chauffage  
sanitaire**

**03 85 54 11 86  
06 83 05 93 25**

**Les Quatre Routes  
71400 La Celle-en-Morvan**

# Entreprise CANAL

Jean Jérôme

*Couverture - Zinguerie - Chauffage*

*Sanitaire - Maçonnerie*

*Chaudronnerie - Tuyauterie*

**Bellevue - 71400 LA CELLE-EN-MORVAN**

**Tél. 03 85 54 13 27 - Port. 06 07 76 16 31**

Vue aérienne du lieu-dit « la Vèvre »



*Bonne et Heureuse Année 2014*

Vue aérienne du Bourg

